

Grand Bivouac 2023

22ème édition du 19 au 22 octobre 2023

AU CŒUR DU VILLAGE DU FESTIVAL

Salon “Voir, Voyager, Lire”

15 000 visiteurs uniques attendus



PRENDRE LE MONDE À TÉMOIN(S)



CÔTÉ VOYAGE, TREK, TOURISME ET TERRITOIRES

Salon "Voir, Voyager, Lire"



Pourquoi Voyager ? Notre intention

En choisissant d'exprimer plus clairement encore, ces dernières années, sa volonté de « prendre le monde à témoin(s) », le Grand Bivouac a confirmé son objectif initial d'accompagner le public le plus large possible dans sa compréhension des temps présents. Sa sélection de films internationaux, ses conférences et ses débats ont ainsi permis, par-delà la crise sanitaire qu'il est parvenu à surmonter, non seulement de retrouver en très grande part, dès 2022, son public fidèle, mais également de le diversifier tant sur un plan géographique que sociologique.

Dans ce contexte, l'envie de découvrir, la volonté de comprendre et le désir de partager sont plus que jamais indissociables de l'offre de parcours qu'attendent nos festivaliers en rejoignant le Grand Bivouac et auquel nous souhaitons donner, dès cette année et pour toutes les éditions à venir, davantage encore de cohérence et d'ampleur.

Au cœur de chaque étape

Ainsi, en assurant tout à la fois la visibilité et la mise en valeur de chaque agence partenaire et une véritable synergie entre tous, nous vous proposons, sur un espace de 900 m2, dans une architecture et sur un niveau de qualité renouvelés, d'offrir à notre public l'opportunité d'un véritable voyage dont vous serez, à chaque étape, le pôle de découverte, d'information, d'échange et de rencontre, en présence à vos côtés des maisons d'édition partenaires et en lien direct avec les espaces littéraires et les rencontres d'auteurs.

À l'heure où, plus que jamais, nous devons ensemble inciter nos concitoyens à « reprendre la route » pour mieux comprendre le monde d'aujourd'hui mais aussi le découvrir dans sa toute beauté et toute son énergie intactes, c'est avec un enthousiasme renouvelé que nous vous invitons à découvrir et entamer ensemble cette nouvelle étape de notre chemin commun.



Le village du Grand Bivouac 2023

Stratégie

Situé Place de l'Europe et Esplanade de l'Hôtel de Ville, au cœur du festival, **véritable espace de brassage et de croisement des publics.**

Accessibilité

Le Village est totalement **gratuit et accessible aux festivaliers** et au grand public sans titre d'accès (offert).

4 jours

Le Village est ouvert du jeudi 19 au dimanche 22 octobre inclus. Les exposants sont tenus d'être présents de 11:00 à 18:00 chaque jour.

Installation

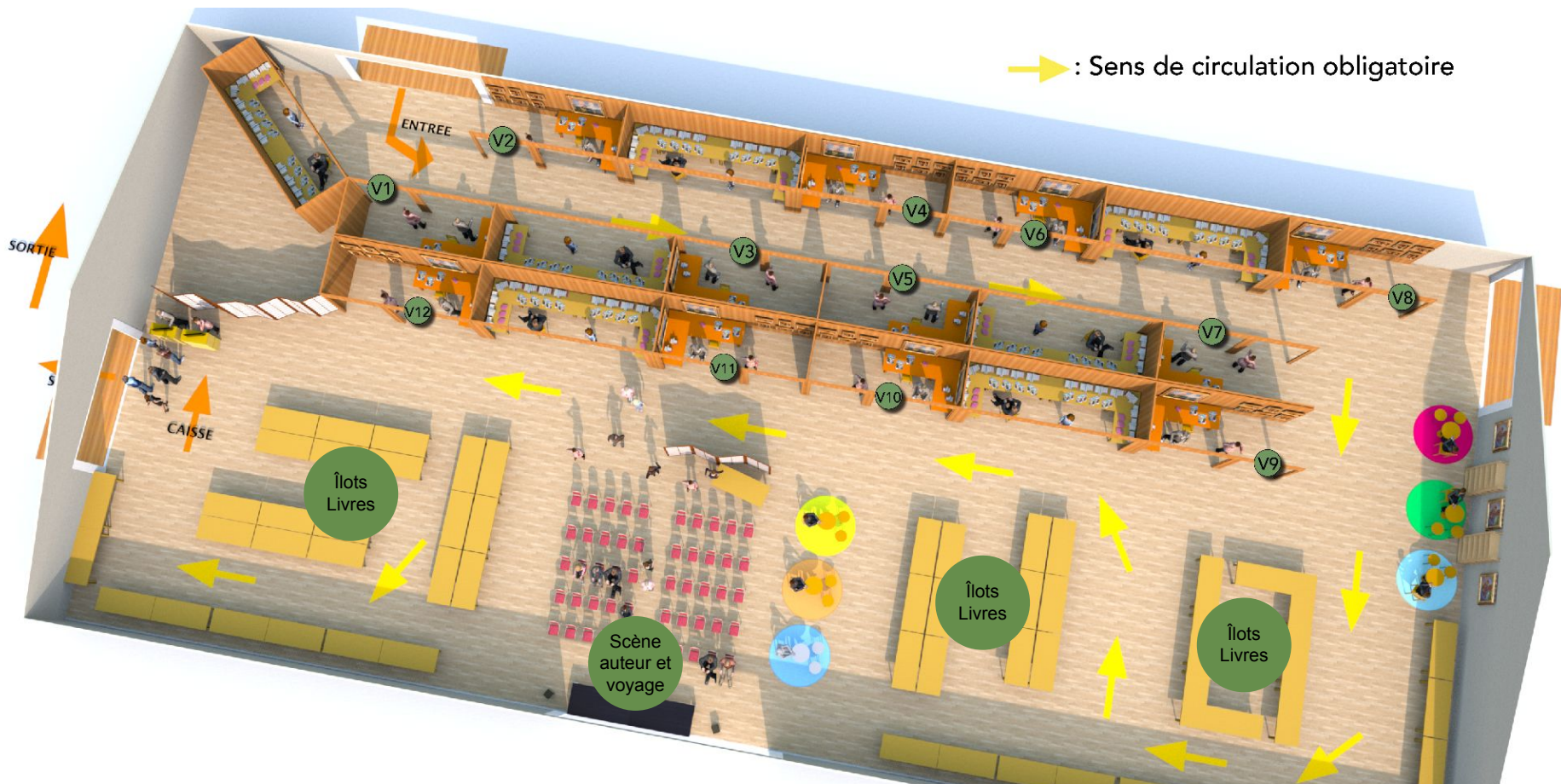
Le Village est constitué d'un ensemble de **2 500m² de chapiteaux**. **Trois grands espaces** le structurent : le Chapiteau "Regarder, Voyager, Lire", "La Grande Cantine du Monde" et le "Marché Artisanal".

Publics

15 000 spectateurs uniques sont attendus pour cette 22ème édition



Au sein du Chapiteau "Voir, Voyager, Lire"



Nouveau concept de Module "Voir, Voyager, Lire"

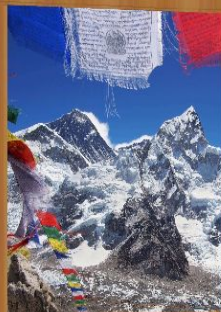
VOIR



EXPOSITION
AGENCE



VOYAGER



AGENCE
DE VOYAGE



LIRE

MAISON
D'ÉDITION



Salon “Voir, Voyager, Lire”

Une nouvelle formule à découvrir

Regarder, découvrir, **voir** -une image, une photo,...- précède bien souvent un projet de **voyage** accompagné par une agence tandis que la **lecture** précède, accompagne ou vient poursuivre et/ou achever le périple, au retour, l'esprit encore empli de paysages, de rencontres et d'expériences.

C'est donc tout “naturellement” que le Grand Bivouac réinvente -après trois années marquées par la pandémie- son Salon autour de cette idée ternaire : Voir, Voyager, Lire qui garantit aux exposants une exposition maximale. Un espace de 900m2 vient accueillir les agences, maisons d'édition et la Librairie des Bauges pour accompagner les spectateurs et festivaliers dans un parcours dédié à l'envie de parcourir le monde et de s'évader par l'image, le voyage et la lecture. **12 agences maximum seront accueillies pendant ce Salon qualitatif.**



“Module Voir” - 4m2 ouverts et liés au Module “Voyager” (agence)

Une mini exposition de 6 tirages HD de 75 cm x 50 cm imprimés sur dibond alu 5mm d'épaisseur pour raconter une histoire, un paysage ou le destin d'un personnage (guide local, collaborateur, client, ...)



Module Voyager - 6m2 connectés au Module “Voir” (agence)

Un module de 3m x 2m ouvert sur le “Module Voir” pour présenter votre activité et présenter vos destinations. Chaque stand est cloisonné et dispose d'une arrivée électrique et d'un bandeau au nom de votre marque..



Module Lire - 6m2 connectés au module “Lire” (maison d'édition)

Les maisons d'édition exposantes ont l'opportunité de présenter leur catalogue de livres et d'échanger avec les visiteurs.

Agence et acteur du tourisme

Votre stand*



NOUVEAU en 2023 !

Modèle de stand à dimension unique intégrant cloisons, électricité, tirage expo, plan de com (tiré à part, vidéo, ...)



Module Voir - 4m2 ouverts sur "Voyager"

> Chaque agence définit un thème de sa mini exposition -un pays, une géographie, un personnage, un enjeu, une innovation ...- dans la perspective de "raconter une histoire" et d'entrer en relation avec les visiteurs et spectateurs.

> Elle envoie 6 fichiers en vue des tirages et un pitch au Grand Bivouac. Le Grand Bivouac assure les tirages HD et l'accrochage.

> Un tirage HD de chaque exposition peut être remporté par un spectateur dans le cadre du "parcours expo spectateur".



Module Voyager - 6m2 ouverts sur "Voir"

> Chaque agence organise la présentation de son activité au cœur d'un espace de 6m2 dédié à l'activité "Voyager" et l'Agence, en lien étroit avec le Module "Voir" qui est ouvert sur son stand (pas de cloisons intermédiaires).

> Chaque stand mesure 3m (longueur) par 2m (profondeur), est équipé en électricité, cloisons, tables et chaises et dispose d'une enseigne nominative.

> L'aménagement des espaces, des sens de circulation et le "parcours expo spectateur" garantissent à chaque exposant une visibilité maximale et de nombreux passages.

Agence et acteur du tourisme

Votre mini expo module "Voir"

1. Réfléchissez et concevez votre mini exposition. Cela peut être à peu près tout ! Une destination, une région, un pays, un parcours, une expérience, la vie d'un guide local ou son environnement, le témoignage d'un client sur la région qu'il visite ou le circuit qu'il parcourt, un monument, un phénomène particulier visible en quelques points du globe seulement (Aurores boréales), ou une problématique que vous souhaitez mettre en avant au travers de vos expériences voyageuses (adaptation aux changements climatiques, ressources en eau, ...) ou qui sont inscrites dans vos démarches (RSE, voyage responsable, 1% pour la Planète, compensation carbone, ...), un engagement de votre entreprise (écologie, environnement, éthique, handicap, accessibilité, ...)

Tout est ouvert, pourvu que cette mini exposition raconte une histoire sur laquelle vous pouvez rebondir, échanger, une histoire qui déclenche la conversation et noue la relation aux spectateurs et aux futurs clients.

2. Choisissez un thème et sélectionnez 6 photos HD dont vous avez les droits

3. Envoyez le thème avant le 10 juillet à Amélie Laforgue à l'adresse mail communication.assistante@grandbivouac.org

4. Préparez vos fichiers et envoyez les avant le 1er septembre Amélie Laforgue à l'adresse mail communication.assistante@grandbivouac.org



Exemple de dibonds



Plan de com' et relation publique spécial Voyage et Agence

15 000
Visiteurs
attendus



Le tiré à part : “En voyage” - Nouveau !

- > Les 12 agences présentes sont mises en avant dans un tiré à part édité à 15 000 exemplaires et remis en main propre à chaque festivalier avec ses billets. Ce tiré à part propose au public et aux festivaliers de **déambuler dans les stands et de parcourir la "très petite expo" de chaque agence.**
- > Au format 40X60 ce dépliant est destiné à être conservé par les spectateurs plusieurs mois, il permet d'apporter une visibilité à chaque agence avec une baseline, un texte de présentation, une photo et un logo.



Capsule vidéo diffusée en conditions cinéma grand écran : “En Voyage !” - Nouveau !

- > Avant chaque séance du festival d'octobre, une **capsule vidéo "en voyage" diffusée en conditions cinéma** (20 000 à 40 000 visionnages) présente les 12 agences présentes sur l'édition avec une slide par agence présente composée d'une photo HD, de votre logo et de votre baseline d'entreprise.
- > Le + : cette **capsule est reprise lors de l'édition de printemps du festival 2024 "Le Printemps de la Montagne"** lors des 15 séances (4000 à 6000 visionnages). Votre image associée au Grand Bivouac, c'est désormais toute l'année.



Module “Voir” - Nouveau !

- > Dans le cadre de la nouvelle formule du Salon et du Village, chaque agence propose une **“très petite exposition”** sur son stand composée de 6 tirages haute qualité imprimés sur dibond (coût d'impression et d'accroches intégrés au coût du stand). Du 1er septembre au 16 octobre, chaque mini exposition / chaque agence fait l'objet d'un post réseaux sociaux dédié (FB, ISTG, LKI ...) autour de cette mini exposition thématique.



Kit communication générique

En tant qu'agence partenaire et associée au festival, vous apparaissez :

- > Dans le programme édité en pages Village
- > Sur le site WEB du festival, sur chaque Newsletter du festival et dans le plan de communication digital sur les réseaux sociaux
- > Dans les outils destinés aux médias, à la presse (dossiers de presse, ...)



Séances offertes

En tant qu'exposant vous bénéficiez de 10 entrées gratuites dans la programmation des 180 séances de projection payantes du festival à destination de vos clients.

Exposer au Salon "Voir, Voyager, Lire" c'est

Un Tarif
unique par
exposant tout
inclus 1 200
euros HT



Votre **mini expo** dans
le module "Voir"



Un **tiré à part** à 15 000
exemplaires spécial "En
Voyage"



Bénéficier du brassage
des spectateurs,
festivaliers et de curieux
voyageurs au sein d'un
circuit dédié dans un
Chapiteau de 900m2



Votre **agence et vos
offres** valorisés dans le
module "Voyager"



Votre **image en vidéo**
diffusée en conditions
cinéma au long cours :
une capsule vidéo
diffusée pendant le
festival d'octobre et le
Printemps de la
Montagne 2024

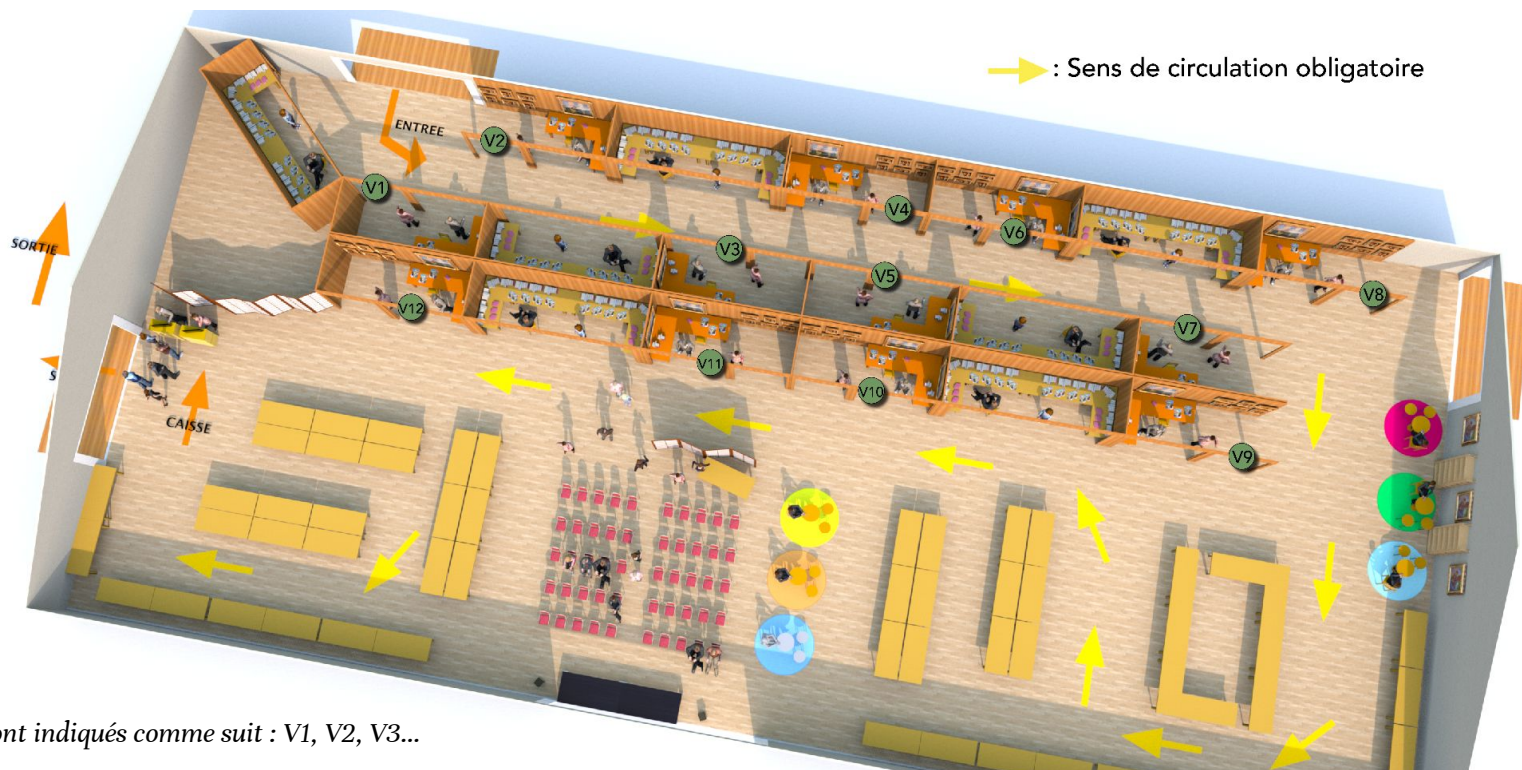


**Objectif : 15 000
spectateurs uniques**
pour l'édition 2023

Choisissez votre emplacement !

Les 12 stands sont situés dans un chapiteau de 900 m². Chaque module pour les voyageurs fait au total 10 m² :

- “Lire” (Maisons d’édition) : 6x2 avec une cloison et un mur de fond
- “Voyager” (Agence de voyage) : 3x2 tout ouvert avec un mur de fond et “Voir” (Exposition agence) : 2x2 tout ouvert avec un mur de fond



* Les stands sont indiqués comme suit : V1, V2, V3...

Envie de partager encore davantage le goût du voyage avec les festivaliers ?

Chaque soir de 18:30 à 19:30, du jeudi 19 au samedi 21 octobre inclus, le Village se met en mode "apéro voyageur."

"Apéro Voyageur" kesako ?

- Autour d'un film proposé et/ou réalisé par votre agence (court métrage 30' maximum), vous venez à la rencontre des festivaliers avec le staff de l'agence présente sur le salon.
- Le film est diffusé sur écran de cinéma intérieur ou extérieur, au sein du Village et est suivi d'un échange public de 15 à 25 minutes avec vous. L'apéro voyageur apparaît officiellement dans la grille de programmation annoncée dans le programme du Festival.
- Proposer un film dans le cadre de cet apéro voyageur ? Envoyez vos propositions par le formulaire de réservation ou directement à Jean Sébastien Esnault à direction@grandbivouac.org



Un salon destiné aux professionnels du voyage et du tourisme

- Des tours opérateurs, agences de trek et de voyages généralistes ou spécialisées
- Des acteurs, réseaux et labels du tourisme équitable, responsable, solidaire et/ou durable
- Des offices de tourisme régionaux, nationaux et internationaux et des représentants de pays et de destinations
- Des réseaux de randonnée, des institutions du tourisme et du voyage
- La presse spécialisée, aux blogueurs et aux influenceurs
- Des acteurs et organisations spécialisés dans le tourisme de montagne : agences, offices de tourisme, réseaux, ...
- Des équipementiers spécialisés dans le trek, la randonnée, l'outdoor, la survie, les nouvelles technologies développées dans le domaine de la géolocalisation et du tourisme connecté : textiles technique, chaussage, navigation GPS, accessoires, bagagerie, nouvelles pratiques, portage, ...

Parmi les exposants de ces dernières années...





Exposer au Village du Grand Bivouac, c'est ...

- Rencontrer un **public de festivaliers, de trekkeurs et de voyageurs ultra ciblés, curieux**, désireux de connaître, d'envisager enfin ses futures escapades.
- **Développer son activité économique** et son projet au sein d'un projet résolument tourné vers l'humain, les relations avec l'Autre. Vous en êtes des acteurs majeurs.
- **Entretenir son carnet de contacts**, revoir ses précédents clients (ils sont nombreux et fidèles), **étendre son rayonnement et augmenter son réseau** pour de futures commandes.
- Faire connaître sa **marque** et travailler sa **notoriété**.
- Présenter des **innovations**, des nouveaux projets et destinations.
- **Rencontrer** des acteurs du tourisme et du voyage, échanger avec ses partenaires et le réseau d'experts, d'organisations professionnelles et journalistes présents sur le festival.
- **Associer sa marque à celle du Grand Bivouac qui s'engage** à "cultiver" cette association dans le temps (du Festival d'octobre 2023 au Festival de Mars 2024 "Printemps de la Montagne").
- **S'engager dans une nouvelle démarche en tant qu'exposant en "donnant à voir" et en racontant une histoire qui donne envie d'arpenter les chemins du monde.**
- Bénéficier de **10 entrées gratuites** dans la programmation des 180 séances de projection payantes du festival à **destination de vos clients**.

Pour réserver, c'est ici

VOTRE STAND AU SALON

ou



SCAN ME

Informations pratiques & Conditions générales de réservation



Chaque réservation d'espace au Village inclut :

VOTRE STAND

- Dimensions 3m (ouverture) X 2m (profondeur) cloisonné en fond et sur le côté maison d'éditions - Ouvert sur le module "Voir"
- Un ensemble mobilier neutre constitué de 2 tables et 2 chaises par stand (excepté réservations particulières)
- Le gardiennage et la sécurité du mercredi 19 octobre au soir jusqu'au dimanche 22 octobre en soirée. Il est cependant conseillé de ne laisser aucun objet de valeur sur place les soirs.
- Une place pour votre véhicule sur le parking du festival
- Une enseigne

VOTRE ARRIVÉE

- 1 - Arrivée possible le mercredi 18 octobre de 14:00 à 19:00 ou le jeudi 19 octobre de 8:00 à 11:00
- 2 - Retrait des accréditations, pass parking, billets de vos clients (...) à l'accueil du Salon (sous le chapiteau) situé Place de l'Europe.
- 3 - Rendez-vous ensuite sur votre stand pour votre installation, accompagné par un membre de l'équipe.

NOS ENGAGEMENTS ! COMMUNICATION

- Après confirmation de votre présence au festival, merci de transmettre les éléments de communication à communication.assistante@grandbivouac.org
- Les 12 agences présentes sont mises en avant dans un tiré à part édité à 15 000 exemplaires.
- Une capsule vidéo "en voyage" diffusée en conditions cinéma présentant les 12 agences sera diffusée pendant le festival d'octobre en pendant le "printemps de la montagne" 2024.
- Intégration de votre logo, de la baseline et d'un texte de présentation de votre activité sur notre site internet en page exposants 2023
- Mention de votre présence dans le programme du festival
- Insertion de vos informations dans l'ensemble du plan de communication du festival

CONTACTS

Jean Sébastien Esnault, Délégué général du festival direction@grandbivouac.org | 06 03 00 70 80

Amélie Laforgue, Assistante de communication communication.assistante@grandbivouac.org | 06 31 56 27 86

Conditions générales de réservation

Votre réservation en ligne en qualité d'exposant au Village du Grand Bivouac implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales et du cahier des charges Sécurité Incendie et accès des PMR.

Article 1 - Objets exposés et commercialisés

Le choix des objets exposés est du ressort exclusif de l'exposant. Le Grand Bivouac n'intervient pas quant au contenu des articles exposés dans la mesure où il s'agit de produits en rapport avec le thème du Voyage Aventure d'une part, et où l'exposant respecte le fonctionnement du Salon du Livre, d'autre part.

Article 2 - Paiement

L'acquittement de la concession s'effectue par paiement unique et intégral et par virement bancaire ou par chèque à réception de facture.

Article 3 - Contrat de location et résiliation

Le contrat ne peut être résilié par le locataire qu'à compter de son paiement intégral. En cas d'impossibilité pour l'exposant d'être présent, l'acompte ne peut être remboursé et fait l'objet d'un avoir pour l'édition 2024.

Article 4 - Répartition des emplacements

Les stands seront attribués par ordre de retour des inscriptions.

Article 5 - Horaires d'ouverture et présence des exposants

Les exposants sont tenus d'assurer une permanence sur leur stand pendant les horaires suivants : de 11:00 à 18:00 tous les jours (créneau de fréquentation maximal)

Article 6 – Aménagement, décoration des stands et matériels

Il appartient aux exposants de procéder à l'aménagement de leur(s) stand(s). Le perçage et l'utilisation d'adhésifs ne sont pas autorisés (prévoir cimaises ou autres pour l'accrochage). Les exposants seront rendus responsables de tout dégât occasionné dans leurs stands. Ces dégâts leur seront facturés. Les stands devront être débarrassés de toutes marchandises et laissés propres à l'issue du Salon. Tous détritrus et éléments de décoration devront être retirés. Des crochets sont à votre disposition à l'accueil du salon pour accrocher vos décorations éventuelles. Les éléments utilisés dans vos stands –textiles, mobilier, ...- doivent être classés à la réaction au Feu (M0 à M4 ou de A à E en Euroclasses). L'attestation de classement ou la facture d'achat justifiant du classement de réaction au feu pourra vous être demandée.

Article 7 - Mobilier

Aucune installation électrique en dehors de celles mises en place par l'Organisateur et certifiées ne peut être aménagée par un exposant. Les prolongateurs ou luminaires amenés par les exposants devront être conformes aux Normes NF. Les commandes de mobilier spécifique auprès de notre partenaire GL Events et Square doivent être passées et réglées avant le 31 juillet.

Article 8 - Distribution de matériel publicitaire

La distribution de brochures, prospectus, goodies, etc. est possible sur les points de distribution prévus par le festival : accueil public, salles de projection, billetterie, restaurant, ..

Article 9 - Dispositions finales

Si le Village ne pouvait avoir lieu en cas de force majeure, les demandes d'inscription seront annulées. En cas d'annulation, l'exposant est remboursé intégralement de la concession à l'exception de frais de gestion incompressible d'une valeur de 50 euros HT. Les organisateurs ont le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires.

Article 10 - Assurances

Les exposants répondent de tout dommage occasionné à d'autres stands, aux installations, à la personne et aux biens d'autrui, que le dommage ait été causé d'une manière quelconque par eux ou par un tiers commissionné par eux. Les exposants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile et s'ils le jugent nécessaire, une assurance spécifique couvrant leurs propres biens et matériels exposés. Le Grand Bivouac ne pourra être tenu pour responsable des vols ou dégradations occasionnés au matériel de l'exposant.

Article 11 – Sécurité

Le Village et les Salons feront l'objet -chaque jour d'ouverture au public- d'une visite de sécurité. Tout exposant s'engage à respecter les consignes et remarques émises par le chargé de sécurité et procéder aux éventuelles modifications d'agencement et/ou d'installation. Le non-respect des consignes émises par le chargé de sécurité et relatives à un stand entraîneront la fermeture du stand concerné.

Article 12 – Litiges

En cas de contestation et avant toute procédure, l'exposant s'engage à soumettre sa réclamation aux organisateurs. Tout litige qui n'aurait pu trouver ainsi une solution à l'amiable sera, de convention expresse, du ressort exclusif des tribunaux ordinaires, le droit français étant le seul applicable.

LE
GRAND
BIVOUAC



FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE ET DU LIVRE
ALBERTVILLE | SAVOIE

PRENDRE LE MONDE À TÉMOIN(S)